

PROTECTION DE
L'ENFANCE &
DE LA FAMILLE

LOGEMENT,
INSERTION,
FORMATION

CITOYENNETÉ
ACTIVE

AIDE
AUX VICTIMES

SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION
MONTJOYE 

2023



SOMMAIRE

Editos.....	2
La Prévention avec les Aiglons	4
Crises majeures : une réserve de volontaires	6
La Médiation Familiale en 3 questions.....	8
Insertion sociale et professionnelle : nouveaux enjeux.....	10
Le Case management, c'est quoi ?	12
L'innovation pédagogique au service du travail social	14
Les services de Montjoye	16
Montjoye en 2023 : chiffres clés.....	19
Siège social	20
Informations générales	24





Patrick Barcaroli,
Président du Conseil
d'Orientation et de
Surveillance
Catherine Bretaudeau,
Présidente du
Directoire



L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives pour notre association, illustrant parfaitement la citation inspirante de l'abbé Pierre :

« On ne peut pas sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour ne rien faire du tout »

En franchissant les frontières départementales pour établir une nouvelle MECS dans le Var, Montjoye a non seulement étendu son influence géographique mais a également renforcé son engagement envers l'éducation et l'innovation sociale.

Les partenariats stratégiques, comme celui avec la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale - HETIS, ont permis la création d'une MECS immersive, offrant une expérience éducative enrichissante qui combine théorie et pratique. Cette initiative, qui réunit étudiants en travail social et professionnels, favorise un apprentissage

intégré et prépare efficacement les étudiants à leur insertion professionnelle.

Le travail mené sur le projet de notre centre de formation CF2M vise à intégrer l'accompagnement et l'insertion professionnelle en un objectif unifié, assurant ainsi une transition fluide pour les bénéficiaires vers le monde du travail. Dans un environnement complexe et en mutation, il place la question partenariale au centre du projet.

Les services socio-judiciaires et de prévention de l'association témoignent également de cette volonté de progresser chaque jour, en phase avec l'esprit de persévérance prôné par l'abbé Pierre.

Ces efforts reflètent une année charnière pour Montjoye, où l'action a été privilégiée malgré les défis, incarnant ainsi l'idéal d'un progrès constant et accessible à tous.

Patrick Valat,
Directeur Général



C'est avec une immense fierté que je vous adresse cet éditorial pour souligner l'importance et l'utilité de notre association, Montjoye, qui s'engage activement dans les domaines de la protection de l'enfance et de la famille, du logement, de l'insertion, de la formation, de la citoyenneté active et de l'aide aux victimes.

La protection de l'enfance et de la famille est au cœur de notre mission. Chaque enfant et chaque famille en situation de vulnérabilité mérite un soutien inconditionnel. Grâce à nos dispositifs d'accompagnement, nous créons un environnement sécurisé et stimulant, indispensable à leur épanouissement.

L'accès à un logement digne est un droit fondamental. Nos initiatives en matière d'hébergement visent à offrir non seulement un toit, mais aussi un cadre propice à la reconstruction et à l'insertion. Nous accompagnons les jeunes et les femmes pour qu'ils puissent retrouver une stabilité durable. L'insertion et la formation sont des leviers essentiels pour l'autonomie et la dignité. À Montjoye, nous avons lié les enjeux de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle dans une notion de parcours pour développer les compétences de chacun. Notre objectif est de permettre à tous de trouver leur place dans la société.

La citoyenneté active est un autre pilier de notre action. Nous encourageons la participation et l'engagement de chacun dans la société civile, en promouvant les valeurs de solidarité et de respect.

Nous sommes également présents pour apporter une aide précieuse aux victimes, en leur offrant écoute, soutien et accompagnement pour surmonter les épreuves.

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, Montjoye s'engage à promouvoir un modèle de développement inclusif et durable. Notre action repose sur la coopération, la responsabilité et l'innovation sociale.

Malgré cette période de contraintes budgétaires, je tiens à souligner le soutien de nos financeurs. La juste traduction de cette économie se reflète dans nos actions mais aussi dans l'implication de nos salariés qui contribuent chaque jour à créer un impact durable dans la vie des personnes que nous accompagnons.

Ensemble, construisons une société où chacun trouve sa place et s'épanouit.

LA PRÉVENTION AVEC LES AIGLONS



Le joueur Sofiane Diop rencontre des jeunes de PASSAJ à l'occasion de la remise de 50 maillots officiels pour les jeunes de Montjoye

Cela fait maintenant plusieurs années qu'a démarré un partenariat régulier entre le club de football OGC Nice et le service PASSAJ de l'association, service de Prévention Spécialisée et de Médiation.

Pour mettre en lumière ces actions, nous avons proposé à notre partenaire de témoigner par l'intermédiaire de Virginie Rossetti, Directrice Communication et Marque de l'OGC Nice.



Depuis quand est-ce que vous travaillez avec Montjoye ?

Notre collaboration avec Montjoye, initiée en 2021, s'inscrit dans le cadre de notre engagement envers la protection de l'enfance, partie intégrante de l'un des axes majeurs de l'implication citoyenne de l'OGC Nice : l'Enfance ; l'autre étant l'axe «Proximité», qui vient en aide aux personnes les plus démunies. Cette association renforce naturellement nos liens avec diverses structures dédiées à la protection de l'enfance, comme la CNAPE.

Comment cela s'est traduit sur le terrain, qu'est-ce que cela vous apporte en tant que club et que pensez-vous apporter aux jeunes concernés ?

Tout d'abord, il faut souligner que tout est rendu possible par le riche et formidable travail quotidien des acteurs des associations de protection de l'enfance, et plus largement par toutes les parties prenantes (les équipes de Montjoye, de la CNAPE, tous les acteurs socio-éducatif ...). Ce travail nous permet d'avoir un impact que l'on souhaite, à notre modeste niveau, le plus concret sur la vie des jeunes soutenus par Montjoye. Ils sont intégrés dans la famille Rouge & Noir et invités à chaque match à domicile. Nous avons conscience des contraintes financières auxquelles ces familles peuvent faire face et l'importance, pour ces jeunes, d'avoir des moments d'évasion émotionnelle. C'est la raison d'être de notre Tribune Citoyenne, qui accueille 200 personnes par match, dont l'association Montjoye.

Pragmatiquement, notre mobilisation autour des Défenseurs de l'Enfance a deux objectifs :

- > Sensibiliser le public à la cause de la protection de l'enfance, en diffusant notamment le numéro SOS Enfant en danger, le 119.
- > Offrir aux enfants de l'association une expérience hors du temps, leur permettant de découvrir différents univers et de rencontrer des personnes qu'ils n'auraient pas eu l'opportunité de rencontrer dans leur quotidien. Cela contribue à élargir les horizons de ces enfants, et contribue naturellement à un avenir meilleur pour les jeunes.

Une anecdote ou une histoire particulière qui vous a marqué dans ces échanges ?

Une anecdote particulièrement marquante est celle des vidéos réalisées par les jeunes au retour du dernier Tournoi des Défenseurs de l'Enfance. Avec leurs médailles autour du cou, ils ont tour à tour pris la parole dans le train, sur le chemin du retour, pour remercier les joueurs qui les avaient entraînés, émus d'avoir rencontré Zinedine Zidane à la fin d'un week-end exceptionnel. Ces vidéos ont touché nos joueurs et nous encourageant à continuer à œuvrer, en responsabilisant les joueurs que nous mobilisons et en leur démontrant l'impact concret de ces actions.

Comment est-ce que vous voyez ce partenariat évoluer dans les années à venir ?

Ce partenariat, fondé autour du Tournoi des Défenseurs de l'Enfance, nous permet chaque saison de consacrer une période de l'année à la mise en lumière de cette cause qui nous tient à cœur. Nous souhaitons continuer cette contribution à élargir les horizons de ces enfants, en leur faisant découvrir de nouvelles activités, personnes et moments qui contribueront à leur épanouissement en construisant les Hommes qu'ils seront demain. Parallèlement, nous souhaitons pérenniser la visibilité de cette cause pour sensibiliser le public et protéger les enfants.

**Au nom de l'association :
Merci à l'OGC Nice !**



CRISES MAJEURES : UNE RÉSERVE DE VOLONTAIRES

Dans un contexte marqué par la multiplication des catastrophes naturelles, des attentats et des accidents de grande ampleur, Montjoye, forte de son expérience acquise lors de la gestion des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice et de la tempête Alex, a décidé de créer un groupe de salariés volontaires destiné à intervenir en urgence.

ANTICIPER POUR MIEUX AGIR

L'objectif de cette nouvelle réserve volontaire est d'anticiper et d'organiser l'intervention lors d'évènements collectifs exceptionnels. Face à l'ampleur croissante des situations d'urgence, il peut s'avérer nécessaire de renforcer temporairement les moyens du Service d'Aide aux Victimes pour apporter des réponses sur le terrain.

UN GROUPE OPÉRATIONNEL

Un premier groupe opérationnel sera mobilisé pour fournir un soutien immédiat. Les missions proposées incluent l'accueil des victimes, l'écoute et le soutien psychologique, la délivrance des premières informations, l'aide dans les premières démarches administratives et l'orientation vers les services appropriés.

UN GROUPE DE SUPPORT

En parallèle, un groupe de support sera chargé de la logistique et de l'administration, incluant la planification des renforts, la gestion des plannings d'intervention, la détermination des besoins matériels, et la mise en place d'outils de suivi administratifs.

UN ENGAGEMENT FLEXIBLE ET ENCADRÉ

Les salariés volontaires interviendront soit pendant leurs heures de travail habituelles, soit dans le cadre d'heures complémentaires ou supplémentaires. Ils pourront à tout moment mettre fin à leur engagement.

Ils bénéficieront d'une formation sur l'intervention en urgence et les premiers secours psychologiques. Ils recevront également du matériel

spécifique pour être prêts à intervenir efficacement.

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

En cas de situation exceptionnelle, un appel à renfort sera émis par SMS détaillant le contexte, les missions, les compétences requises, la date et le lieu de l'intervention. Les volontaires pourront répondre à cet appel en fonction de leur disponibilité.

Suite à un appel interne, vingt salariés ont déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre cette réserve. Ils ont déjà entamé le parcours de formation à la gestion de l'urgence. D'autres les rejoindront dans une seconde vague.

Intervenir face à l'urgence était déjà une évidence pour Montjoye. Anticiper en préparant un groupe de renfort, c'est passer une étape au service des populations des Alpes-Maritimes.

Le village de Fontan suite au passage de la tempête Alex



LA MÉDIATION FAMILIALE EN 3 QUESTIONS

Montjoye a ouvert en 2023 un service de Médiation Familiale avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, du Ministère de la Justice, du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la MSA Provence Azur.

LA MÉDIATION FAMILIALE, C'EST QUOI ?

C'est une démarche qui permet de résoudre les conflits familiaux. La médiation favorise la communication pour trouver une solution amiable. Elle permet de mieux comprendre les sources du conflit, d'apaiser les tensions, de préserver les enfants, de maintenir des liens familiaux, d'établir un dialogue constructif, de trouver des solutions à l'amiable adaptées aux besoins de chacun et de préparer l'avenir.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Elle s'adresse à toute personne traversant une période de tensions, d'incompréhensions, de conflit ou peut-être de rupture avec un membre de sa famille : partenaire, ex-conjoint(e), frère(s), sœur(s), parent(s), enfants(s)...

Cela peut concerner par exemple des parents en situation de rupture, des grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants, des parents et leurs adolescents en difficulté de communication, des personnes souhaitant maintenir des relations avec les enfants de leur ex-conjoint etc.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

La médiation familiale se déroule en plusieurs étapes :

1. L'entretien d'information permet au médiateur de présenter son rôle, les principes et le déroulement d'une médiation. Les personnes peuvent décider d'accepter ou de refuser le processus.

2. Les séances de médiation durent entre 1h30 et 2 heures et se déroulent sur une période variable. Le médiateur soutient les échanges entre les participants.
3. L'accord et son homologation : en cas d'accord, les personnes peuvent demander au juge de l'homologuer, lui conférant la même force exécutoire qu'un jugement.

Les séances sont conduites par un médiateur qualifié qui respecte les principes de confidentialité, d'impartialité et de neutralité. Il aide à trouver une solution mais ne prend pas de décision.

La médiation offre une alternative au recours au juge, permettant de restaurer le lien familial fragilisé.

LE SERVICE DE MÉDIATION À MONTJOYE

Nous vous accueillons sur rendez-vous
> 20 rue Vernier - Nice (tramway Libération)
> 04 97 11 47 62
> mediationfamiliale@montjoye.org

Le service est ouvert à tout le monde, son coût est en partie pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales selon les revenus des personnes, chacun versant une participation financière déterminée selon ses revenus et le barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : NOUVEAUX ENJEUX

Un nouveau champ d'exploration s'ouvre grâce à une collaboration prometteuse entre l'association Montjoye et l'école HETIS.

Cette alliance, scellée par une convention, permet un partenariat opérationnel entre :

> le CF2M - Centre de Formation Montjoye Méditerranée, service de formation de Montjoye assurant des prestations sur mesure de formation, d'accompagnement et de certification pour l'État, France Travail, la Région Sud, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

> et le DETI - Service Développement Economique du Territoire et Insertion de la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale.

L'ambition partagée est de redéfinir les jonctions entre formation, insertion professionnelle et insertion sociale.

Cette initiative vise à répondre au défi contemporain d'un éloignement toujours plus grand des publics privés d'emploi en proposant des solutions innovantes et adaptées aux besoins du terrain.

Au cœur de ce partenariat se trouve la volonté de concevoir et de mettre en œuvre des formations novatrices. En mutualisant leurs compétences, Montjoye et HETIS entendent proposer des programmes de formation qui tiennent compte des évolutions sociétales autant que technologiques. Elles viseront à l'acquisition de compétences mais aussi à l'adaptation aux mutations rapides du secteur.



afin d'ajuster continuellement les programmes en conséquence. Le suivi post-formation permet également d'identifier les obstacles rencontrés par les bénéficiaires après leur formation et de fournir ainsi un soutien continu pour surmonter ces défis. Des ajustements pourront ainsi être faits pour maximiser les chances de succès pour tous les participants.

ACCULTURATION AU NUMÉRIQUE

Dans un monde de plus en plus digitalisé, l'acculturation au numérique est essentielle. A l'exemple d'un premier partenariat autour de la découverte des métiers en réalité virtuelle, le projet vise aussi à des initiatives pour sensibiliser et former toutes les parties prenantes aux outils numériques. L'objectif est de réduire la fracture numérique, améliorer les usages et favoriser l'inclusion digitale en permettant à chacun d'accéder aux opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication.

En outre, il s'agit de ne pas seulement se limiter à l'utilisation des outils technologiques, mais d'englober également la compréhension des enjeux et des possibilités offertes par le numérique, ce qui ou deviendra crucial pour une intégration réussie dans tous les secteurs professionnels.



Groupes d'apprenants Centre de Formation Montjoye Méditerranée

DES PROJETS EN COMMUN

Montjoye et HETIS exploreront ensemble de nouveaux marchés et opportunités de projets, favorisant ainsi l'émergence d'actions communes et le développement de synergies bénéfiques pour les deux organisations.

En partageant leurs expertises et en développant des pratiques communes, Montjoye et HETIS souhaitent élever le niveau d'efficacité des interventions au service des publics privés d'emploi. Cela se traduira par des services mieux adaptés, plus performants et de meilleurs résultats pour les personnes en insertion professionnelle, ainsi qu'un suivi plus tangible et mesurable.

La combinaison des forces pourra, à moyen terme, donner naissance à une entité de formation novatrice. En se positionnant comme un acteur clé de la formation professionnelle et de l'insertion sociale, cette entité pourra développer des partenariats stratégiques et répondre à une demande évolutive, renforçant ainsi la capacité des deux organisations à répondre aux défis sociaux et économiques de demain.

UN ACCOMPAGNEMENT À VISÉE GLOBALE

En développant des pratiques intégrées, Montjoye et HETIS visent à offrir un soutien global aux bénéficiaires, en tenant compte de tous les aspects de leur parcours de vie, personnels, sociaux et professionnels. Mais il s'agit aussi de prendre en compte les préoccupations de tous les intervenants : intervenants sociaux, conseillers en insertion, formateurs. Ce partenariat concrétise la volonté d'une approche holistique permettant d'améliorer la qualité des interventions et de favoriser une insertion durable et réussie.

Un aspect important réside dans le suivi des parcours post-formation. En travaillant cet aspect, il sera plus facile d'évaluer l'impact des formations sur l'insertion sociale des participants, et inversement,

LE CASE MANAGEMENT C'EST QUOI ?

En Protection de l'Enfance, les enfants en situation difficile ont besoin d'un soutien coordonné et adapté à leurs besoins spécifiques, notamment lorsque la prise en charge psychique est une question majeure.

QU'EST-CE QU'UN CASE MANAGER ?

Appelé aussi Coordinateur de Parcours de soins, c'est un professionnel qui joue un rôle essentiel dans la coordination du parcours des enfants en difficulté. Son rôle n'est pas de remplacer un thérapeute ou un intervenant social mais de créer du lien. Il se tient à l'intersection de familles, équipes éducatives, psychologues et du milieu médical pour mettre en œuvre un plan de soutien individualisé.

QU'EST-CE QU'IL FAIT ?

Le case manager évalue la globalité de la situation de l'enfant. Il entre en contact avec les parties prenantes de son parcours, tient compte des environnements dans lequel l'enfant évolue : famille, placements, hospitalisations, système éducatif... et crée du lien dans le but d'élaborer un plan d'action spécifique pour chaque enfant. Ce plan peut inclure des services de santé mentale, d'éducation, de logement etc.

Il assure une mission de coordination, suit l'évolution de l'enfant et ajuste le plan en fonction des besoins changeants. Il est également là pour soutenir la famille tout au long du processus.

QUELLE VALEUR AJOUTÉE ?

C'est un référent stable dans des parcours complexes et évolutifs. Même s'il est professionnel du soin, le case manager ne remplace pas le soin psychiatrique ; il apporte une valeur ajoutée essentielle en rassemblant les pièces du puzzle et en veillant à la complétude des différents services, permettant ainsi de mieux répondre à des besoins complexes. Il développe une approche holistique au service des différents intervenants. Enfin, par la prise en compte et l'implication de la famille, il participe à leur donner tous les éléments nécessaires à la prise de décisions éclairées.

COMMENT MONTJOYE LE CONCRÉTISE ?

Avec le soutien majeur de la Fondation de France, Montjoye innove en mettant en œuvre un poste de Case Manager. Il sera prioritairement attaché au suivi des situations complexes repérées. Un profil spécifiquement axé sur le soin permettra une liaison de qualité avec les services médicaux.

Soutien personnalisé et vision globale viendront aider les jeunes vulnérables et les équipes à surmonter les difficultés de parcours, apportant ainsi une plu-value au travail effectué par nos professionnels de la Protection de l'Enfance.

Ce projet a été financé dans le cadre d'un Appel à Projets de la Fondation de France



ASSOCIATION MONTJOYE PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

VOUS INVITE À REJOINDRE

LA PLATEFORME DU CARE

L'AEMO

Assistance éducative en milieu ouvert

Mesure ordonnée par le juge des enfants dans les situations d'enfance en danger.

- Les professionnels interviennent au sein de l'environnement direct de l'enfant afin d'accompagner la famille à faire cesser le danger et à offrir un cadre de vie favorable au bon développement de l'enfant.

Plateforme

Expertise, qualité et accompagnement global

Notre réponse à cette mission se veut fine et complète.

- La Plateforme du Care** réunie des acteurs pluridisciplinaires, sensibilisés aux besoins du public vulnérable que nous accompagnons et s'engage à offrir l'accès à des prises en charge de qualité !

UN RÉSEAU DÉJÀ SOLIDE, QUI N'ATTEND QUE VOUS !

NEUROPSYCHOLOGUE
ORTHOPHONISTE TST PSYCHOLOGUES
ART THÉRAPEUTES PSYCHIATRE
MÉDIATION ANIMALE
ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
PSYCHOMOTRICIENS

LA PLATEFORME DU CARE

04. 92 00 36 36

www.montjoye.org

C.THIRIET@MONTJOYE.ORG
A.SULTAN@MONTJOYE.ORG

Vous êtes un professionnel qualifié.
Vous souhaitez oeuvrer à nos côtés
REJOIGNEZ-NOUS !

La Plateforme du Care, une illustration des actions de l'association sur la question du soin

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DU TRAVAIL SOCIAL

Montjoye et HETIS créent la première MECS Immersive de la région à L'Escarène

Mardi 19 décembre 2023. Dans l'atmosphère fraîche du matin à L'Escarène, les équipes pédagogiques d'HETIS et de la MECS se retrouvent pour une journée de travail. Dans quel objectif ? Celui de mieux se connaître, d'imaginer et co-construire un projet innovant au service de tous.

Une MECS Immersive ?

La MECS Immersive, c'est avant tout un partenariat entre de nombreux acteurs. Pour HETIS, il s'agit d'explorer de nouvelles modalités pédagogiques en allant au-delà de la dualité cours-stage. Pour Montjoye, il s'agit de renforcer l'expertise de l'équipe pluridisciplinaire. Pour les étudiants, il s'agit de découvrir la protection de l'enfance en s'immergeant dès leurs premières années d'études. Enfin pour les enfants, cela va conduire à ouvrir l'établissement sur l'extérieur, à participer à de nouveaux projets.

Innover dans la bonne humeur

Ce matin-là, quatre groupes de professionnels se mettent au travail. Ils vont imaginer la MECS Immersive racontée à des enfants, au journal télé, en une de presse ou encore préparer le procès du projet : avocat et procureur bataillant pour convaincre un jury de décider de son avenir. Ce sera l'occasion d'aborder les enjeux de cette collaboration dans une démarche exploratoire mais aussi de faire équipe une première fois dans une atmosphère particulièrement conviviale.

Dessiner des cercles concentriques

La règle initiale est posée : ne pas perturber le fonctionnement de la maison et mesurer l'impact

sur le parcours des enfants. C'est dans ce cadre qu'a été imaginé une approche originale et progressive : les étudiants travaillent d'abord sur l'environnement de la MECS avant d'interagir avec l'équipe. Enfin et dans un troisième temps seulement ils entrent en contact direct avec les enfants et le quotidien de la maison.

Un démarrage prometteur

Rapidement apparaît le principe : des étudiants volontaires seront détachés de certains cours pour acquérir les compétences différemment, sur place à L'Escarène.

Ce sont d'abord de futurs TISF qui s'empareront de l'objet alimentation sous tous ses angles : en cuisine, au quotidien puis avec les enfants. En parallèle un groupe de futurs Educateurs Spécialisés établiront un diagnostic de territoire avant de travailler avec l'équipe sur les outils d'observation du quotidien.

Tous se rejoindront pour concevoir une soirée de ciné-débat avec et pour les enfants, un soir de juin en extérieur.

« Work in progress »

La suite ? Elle sera construite en cohérence avec les programmes pédagogiques de HETIS et la temporalité de la MECS. Tout n'est pas écrit, le projet se construit en avançant grâce à une liaison étroite Montjoye/HETIS qui préfigure d'une innovation amenée à s'inscrire dans la durée.

Nulle doute que cette première promotion se souviendra de son expérience unique tout le long de son parcours professionnel.



Les échanges continuent en dégustant un pan bagnat sur le terrain de la MECS

19 décembre 2023
L'Escarène

LES SERVICES 1/2

Protection de l'enfance & de la famille

Complexe d'accueil, de fratries, de soutien à l'enfance et à la parentalité, **RELANCES** accueille des fratries de 3 à 18 ans dont la situation familiale particulière nécessite un hébergement en dehors de leur cadre familiale ou une prise en charge spécifique.

L'hébergement est permanent, séquentiel ou modulable :

- > petites unités collectives - MECS de L'Escarène, Corniche des Oliviers
- > dans le diffus - SAVA
- > à domicile avec soutien individualisé - PEAD.

Le service **AED - Action Educative à Domicile** propose une mesure de protection administrative temporaire à des parents et qui a pour vocation de répondre à un risque de danger ou à un danger pour l'enfant.

Cette mesure peut être composée d'accompagnements éducatifs individuels et/ou d'actions collectives innovantes et/ou de rencontres partenariales dans l'objectif d'engager une dynamique de changement au sein de la famille.

L'AED est une prestation d'aide sociale à l'enfance prévue à l'article L222.2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les mesures d'**AEMO - Action Educative en Milieu Ouvert** sont des mesures d'actions éducatives, d'accompagnement des enfants et de leurs parents dans l'objectif de faire cesser le danger. L'enfant est maintenu dans sa famille.

Des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises - articles 375 et suivants du Code Civil

Les mesures d'action éducative en milieu ouvert prononcées par les magistrats de Nice et Grasse concernent essentiellement les jeunes des Alpes-Maritimes de 0 à 18 ans.

Le **SAFRAM 06** propose des modalités d'accompagnement renforcées de mineurs accueillis chez un Assistant Familial sur l'ensemble des Alpes-Maritimes. Le service assure une médiation des relations familiales au sein de son espace-rencontre ainsi qu'un suivi psycho-éducatif des enfants. Une plateforme de TISF accompagne les familles naturelles dans l'exercice de leurs droits parentaux.

Le **SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE** met en œuvre à la demande du juge des enfants une Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative dans le cadre d'une procédure d'assistance éducative pour les mineurs en danger ou d'une procédure pénale concernant un mineur auquel il est reproché des actes de délinquance.

Il recueille des éléments d'information sur la situation du mineur et de son entourage, sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit pour

permettre au juge de vérifier si le risque de danger ou le danger est caractérisé, et de proposer des réponses en termes de protection et d'éducation adaptées.

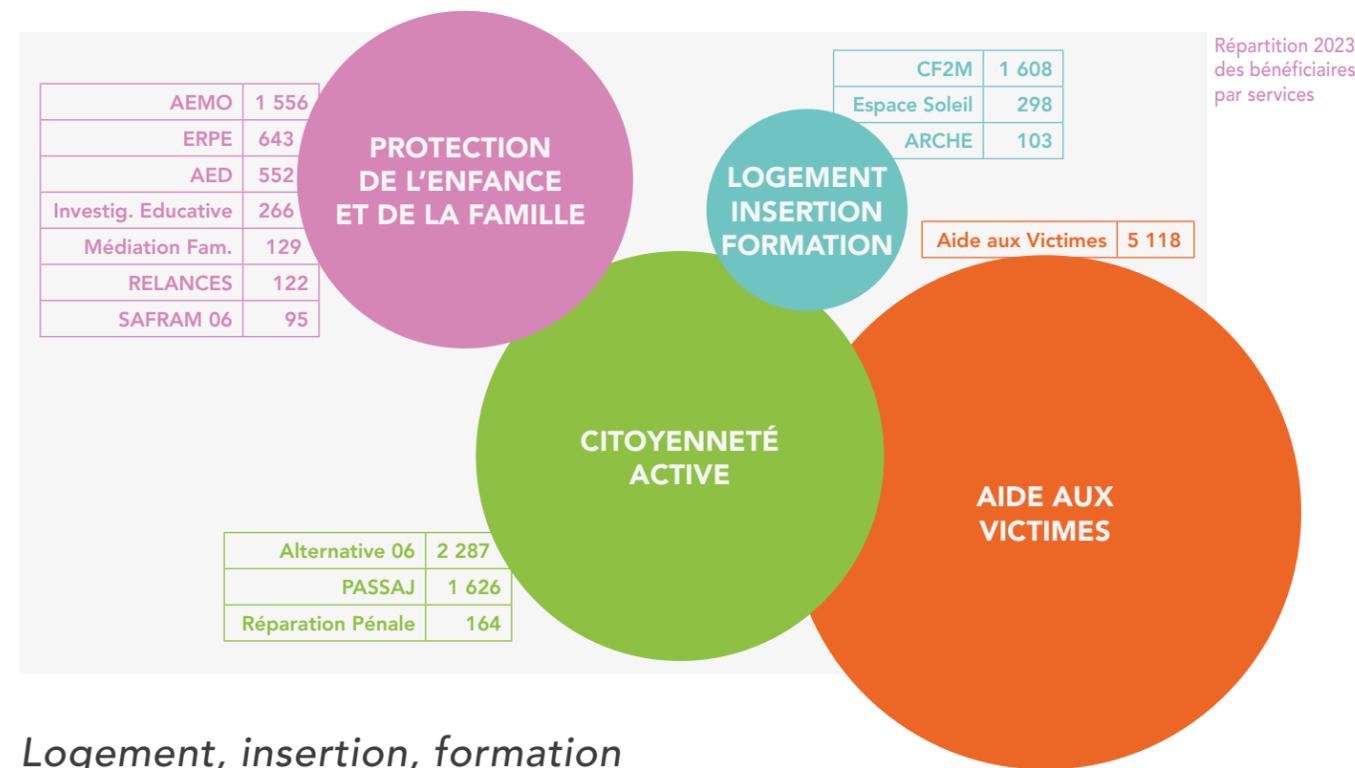
Le service de **MÉDIATION FAMILIALE** accompagne les familles en conflit, qui rencontrent des périodes de tensions, d'incompréhensions, des difficultés de communication. Son intervention nécessite une démarche volontaire des personnes concernées. Il leur offre un espace leur permettant de s'exprimer librement et de clarifier leur situation en présence d'un professionnel neutre, impartial, indépendant : le médiateur familial. Son rôle est de soutenir les personnes pour qu'elles puissent reprendre un dialogue constructif, apaiser les

tensions, préserver l'enfant du conflit, trouver à l'amiable des solutions adaptées aux besoins de chacun.

L'ERPE - Espace de Rencontre Parents-Enfants vise la création, la reprise ou le maintien du lien entre l'enfant et son parent (père, mère, grands-parents...), suite à :

- > une séparation conflictuelle des parents
- > une rupture de lien (absence de contact)
- > des violences conjugales et intrafamiliales
- > des difficultés éducatives à l'origine de situations de danger ayant entraîné le placement de l'enfant.

La prestation est ainsi à la croisée de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.



Logement, insertion, formation

ARCHE (Accompagnement Renforcé Citoyenneté Hébergement Emploi) a pour objet d'héberger des mineurs de 16 ans à 18 ans dans l'objectif :

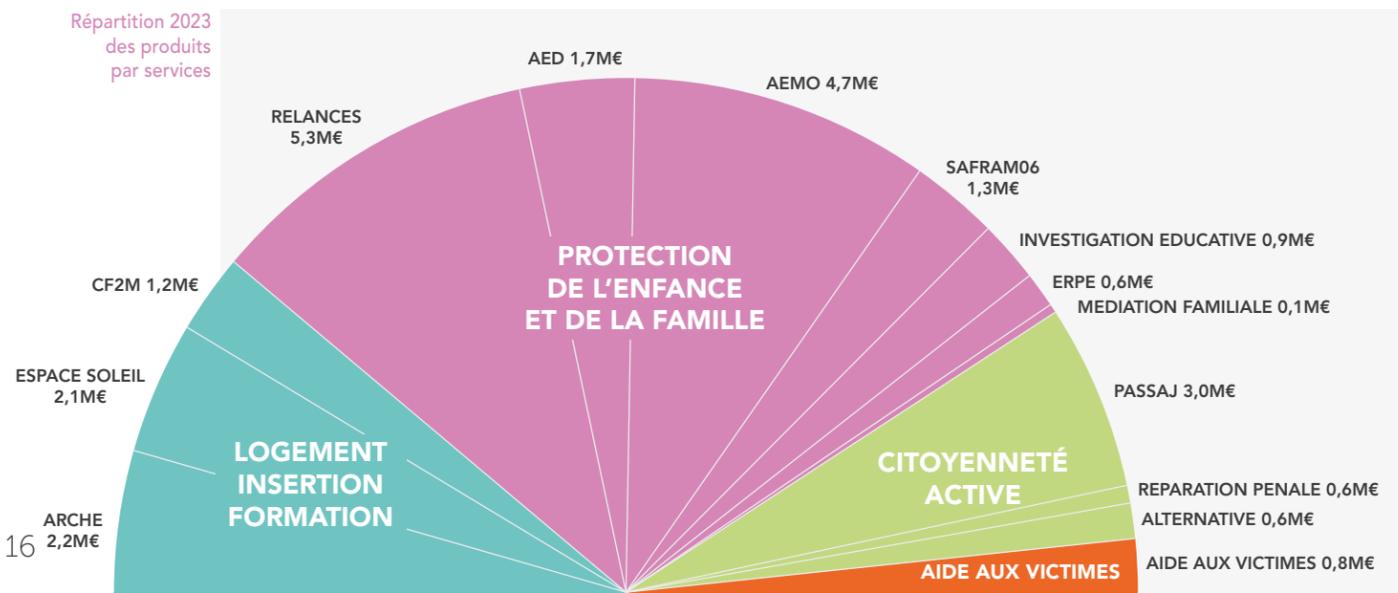
- > d'organiser un suivi individualisé et favoriser une insertion professionnelle ;
- > d'accompagner les jeunes vers l'autonomie ;
- > d'organiser un glissement progressif vers l'installation en logement de droit commun.

L'Espace Soleil est un service qui propose un accompagnement social au sein d'hébergements en collectif comme dans le diffus, au bénéfice d'un public jeunes et adultes. Les différentes actions ont pour but de favoriser l'autonomisation des personnes par la proposition d'une solution d'hébergement ou de logement.

Le **centre de formation CF2M** propose des formations aux personnes peu qualifiées ayant besoin de sécuriser leur parcours et développer leur employabilité. Il œuvre notamment pour la formation, le maintien dans l'emploi, l'accès aux diplômes et certifications, l'accompagnement à la transition numérique, l'accès à la culture et à l'égalité des chances.

Le CF2M intervient majoritairement dans le champ de dispositifs publics de formation professionnelle. Depuis sa création, il assure des prestations sur mesure de formation, d'accompagnement et de certification pour l'État, Pôle Emploi, la Région Sud, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Répartition 2023 des produits par services



LES SERVICES 2/2

Citoyenneté active

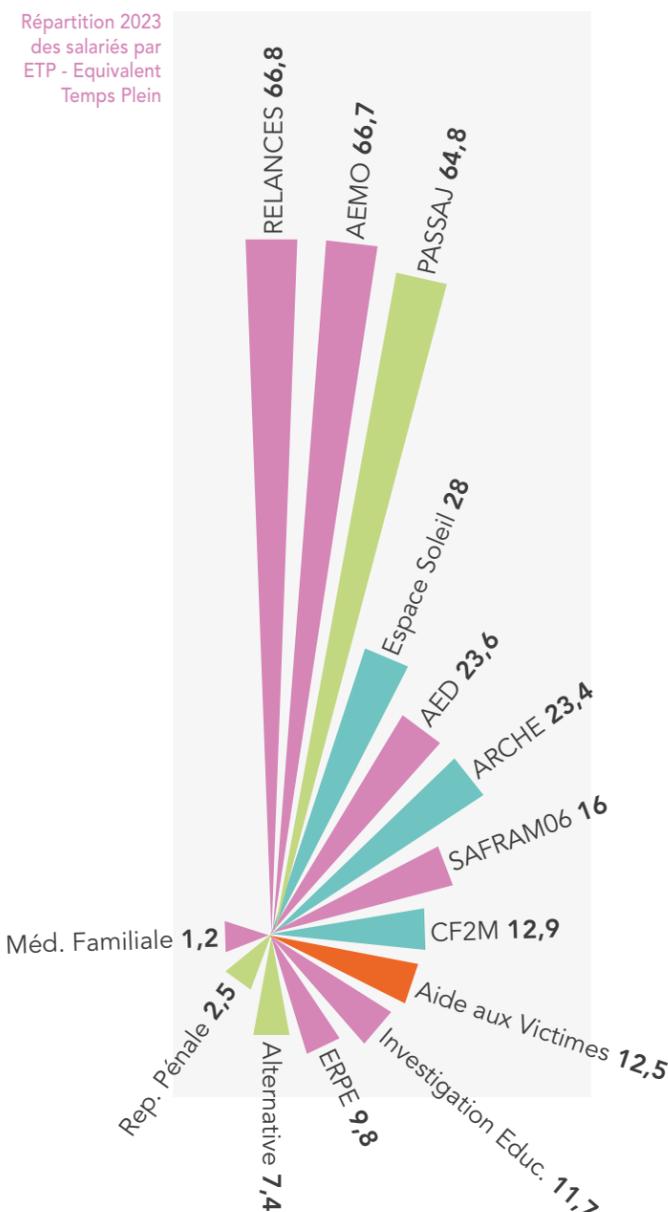
PASSAJ est le service de prévention spécialisée de l'association. Les interventions mises en œuvre s'inscrivent dans le champ de la protection de l'Enfance par mission confiée par le Département et la Métropole Nice Côte d'Azur à partir d'un travail de rue, d'un aller vers pour des accompagnements éducatifs individuels et des actions collectives de prévention.

En complément, PASSAJ réalise des actions de médiation éducative aux abords des lycées dans le cadre d'un dispositif porté par la Région Sud ainsi que des actions de repérage et remobilisation de jeunes dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune porté par l'Etat (DREETS).

La **RÉPARATION PÉNALE** est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale. Dans le cadre de cette mesure, il lui est proposé de s'engager dans une démarche restaurative en réalisant une activité ou une action au bénéfice de la victime, avec l'accord de cette dernière, ou dans l'intérêt de la collectivité.

Cette mesure concilie réponse pénale et travail éducatif. Elle a comme objectifs la réparation à la fois à l'égard de la victime, du mineur et de la société.

Le service **ALTERNATIVE** est chargé de la mise en œuvre de missions Socio-Judiciaires confiées par les instances pénales des Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse mais aussi hors département. Les mesures exercées sont essentiellement des mesures pré sentencielles qui peuvent être décidées par des magistrats chargés de l'instruction ou du parquet avant toute



Aide aux victimes

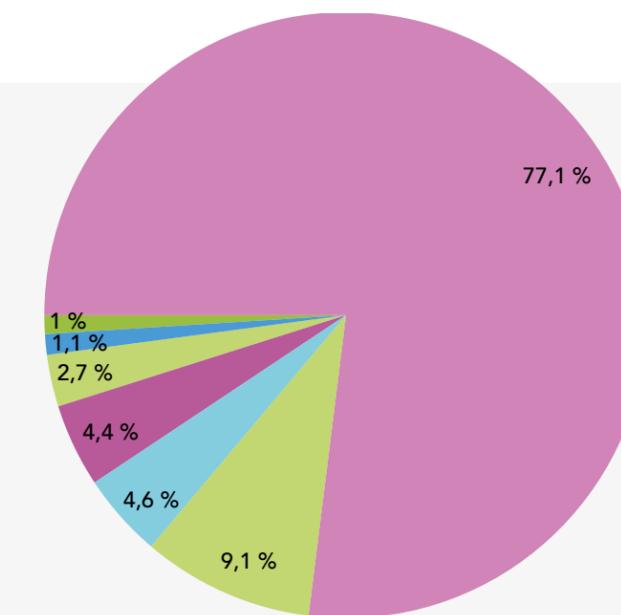
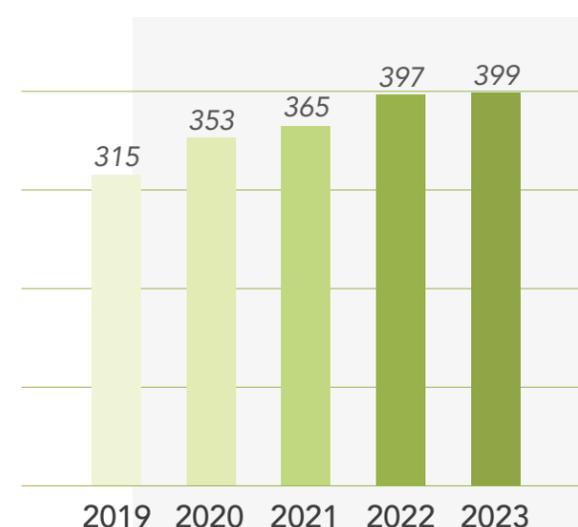
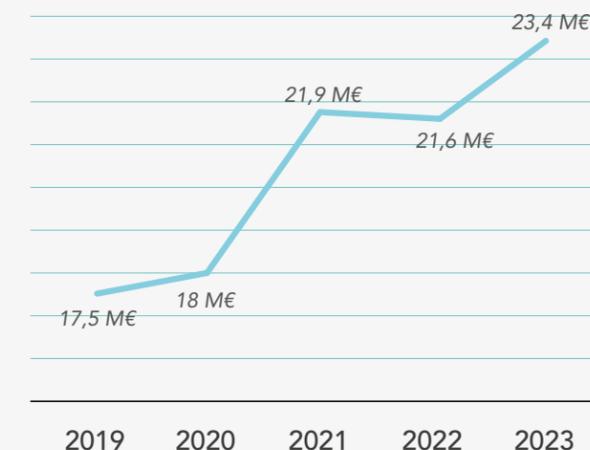
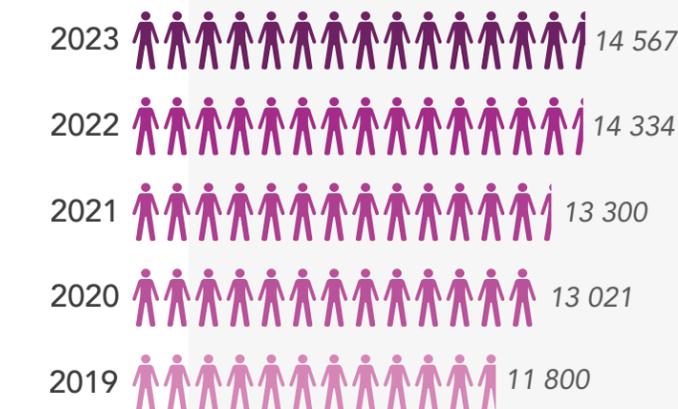
Le Service d'**AIDE AUX VICTIMES** soutient les victimes d'infractions pénales tout au long de leur parcours judiciaire.

Depuis mai 2017, l'Aide aux Victimes concerne également les victimes de catastrophes naturelles, sinistres et accidents collectifs (décret du 24 mai 2017).

Les objectifs du dispositif d'Aide aux Victimes sont :

- > accueillir, écouter et accompagner sur les plans juridique et social ;
- > informer sur la procédure pénale et les droits à indemnisation ;
- > Proposer un soutien psychologique ;
- > Orienter vers les partenaires.

MONTJOYE EN 2023 CHIFFRES CLÉS



Origine	Pourcentage
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	77,1 %
Ministère de la Justice	9,1 %
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,6 %
Etat - services déconcentrés	4,4 %
Métropole Nice Côte d'Azur	2,7 %
Caisse d'Allocations Familiales Alpes-Maritimes	1,1 %
Autres (municipalités, fonds privés...)	1 %

SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE

Le siège social réunit :

- > la Direction Générale ;
- > la Direction Financière ;
- > la Direction des Ressources Humaines ;
- > le service Patrimoine-Achats ;
- > le service Système d'Informations ;
- > le service Qualité-Réglementaire ;

Les directions et services du siège social regroupent une expertise et un appui aux services. De par cette expertise et dans le cadre d'un échange permanent, ils participent à l'actualisation du fonctionnement de l'association au regard des grands enjeux sociétaux ainsi qu'à garder une cohérence associative. L'objectif est de dépasser une vision centralisatrice en créant des liens entre les établissements afin de garantir le partenariat interne et le travail en réseau.

L'animation des équipes de direction et d'encadrement permet d'apporter aux directions un soutien dans les questions administratives,

juridiques, fiscales, financières, politiques, techniques et pédagogiques... Le pilotage s'inscrit dans une perspective transverse et de synergie, suscitant innovation, expérimentation et visant à améliorer la qualité globale des prises en charge.

En termes de fonctionnement, les objectifs fixés permettent de dégager des économies d'échelle, mutualiser les moyens, partager les compétences des personnels et de fédérer les ressources économiques, matérielles et intellectuelles pour optimiser leur utilisation dans l'intérêt des personnes accompagnées.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle supervise la vie et les instances de l'association. Elle organise et anime les instances de gouvernance. Positionnée à l'intersection des fonctions politiques et opérationnelles, elle traduit les orientations en plan d'action stratégique dont elle assure le pilotage.

Assemblée générale de juin 2023



LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

assure la gestion administrative du personnel et les paies, garantit l'application des dispositions législatives et conventionnelles, organise et co-anime les Instances Représentatives du Personnel, conduit la politique de formation et appuie les directions dans les recrutements, il aide à l'organisation des services.

Il impulse et coordonne une politique de ressources humaines axée sur la question des parcours professionnels, la formation des personnels, la conciliation vie personnelle / vie professionnelle, la santé au travail et plus globalement la qualité de vie au travail ainsi que l'attractivité de l'association.

LE SERVICE FINANCES

a pour missions d'élaborer les budgets prévisionnels et exécutoires, d'assurer le contrôle de gestion et l'accompagnement des services dans le suivi comptable et budgétaire. Il établit des comptes administratifs et intervient sur les appels à projet pour la valorisation budgétaire.

Enfin, il assure la supervision, l'encadrement et la formation des comptables rattachés aux services.

LE SERVICE QUALITÉ ET RÈGLEMENTATION

anime la démarche qualité dans l'objectif d'améliorer le fonctionnement et le savoir-faire de l'association au profit des bénéficiaires.

Il appuie les établissements par le pilotage de la démarche qualité associative, l'animation des pilotes et animateurs qualité, des instances associées, le pilotage des évaluations qualité, l'élaboration des procédures, trames et outils issus de la loi 2002-2,

l'aide à l'optimisation des processus et outils et le contrôle interne.

Il apporte un appui technique et réglementaire aux services pour la veille réglementaire et métiers, la mise en conformité et la levée des non-conformités constatées lors des contrôles et inspections, les réponses aux appels à projets, le support juridique aux questions spécifiques, le suivi des dossiers réglementaires, l'animation de la politique de prévention des risques professionnels et de la politique de Développement durable.

LE SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION

conçoit et met en œuvre la politique en matière de système d'information : infrastructures, rationalisation des politiques. Il coordonne la cybersécurité : fiabilité des données sensibles et des réseaux, respect des procédures RGPD.

Enfin, le service organise la hotline informatique, le maintien des logiciels, outils et techniques de communication de l'association.

LE SERVICE PATRIMOINE

a pour missions de rationaliser les coûts par la mise en place de contrats de groupe et la mutualisation des moyens.

Il gère les coûts indirects transverses afin que les équipes puissent se consacrer aux missions, assure le suivi du parc immobilier (captation, aide à l'équipement, gestion des baux).

Il conduit et suit les travaux dans les différents locaux de l'association.



UN SIÈGE SOCIAL EN ACTION

Le siège social n'est pas qu'un lieu technique d'appui aux équipes opérationnelles. Il est le lieu de définition et de mises en œuvre de projets et de stratégies, contribuant ainsi à la dynamisation et à l'actualisation de l'association aux évolutions de son environnement.

Les actions qualité se sont déroulées sous le prisme d'un thème transverse à toute l'association : **Prévention de la maltraitance & Promotion de la bientraitance**

Au travers des différentes rencontres des pilotes et animateurs qualité et de sessions de formation dédiées, l'association va pouvoir formaliser un Plan associatif de lutte contre la maltraitance constitué notamment des productions des équipes et de l'encadrement lors des temps de formation dédiés. Il contiendra une première cartographie des risques à l'échelle associative.

Dans le cadre de la **politique ressources humaines** de l'association, des actions se poursuivent pour améliorer la qualité de vie au travail, levier important d'attractivité et de fidélisation des salariés : conciliation vie personnelle / vie professionnelle, parcours professionnel, santé au travail...

La communication directe vers les salariés s'est formalisée par un Guide RH qui permet de regrouper dans un seul espace l'ensemble des notes, procédures, outils et accords d'entreprise à destination des salariés. Il est organisé par thème et privilégie une approche dynamique de ces sujets.

Une communication baptisée Mensuel RH est envoyée par courrier électronique à tous les salariés sur les actualités les concernant : mutuelle, élus du personnel, rappel d'accords spécifiques, action logement, etc.



La prise en compte du développement durable se traduit par des avancées parfois discrètes mais impactantes. Les fontaines à eau de tous nos locaux ont été raccordées au réseau d'eau potable, évitant ainsi la livraison d'eau minérale. Le contrat cadre de fourniture de café a permis de minimiser le recours aux dosettes et de nous orienter vers des cafés de production responsable. De nombreux documents ne sont plus imprimés ni même joints aux courriers électroniques mais partagés sur des espaces numériques.

Bien sûr, la question de l'efficacité énergétique prévaut toujours aux importants postes de dépense carbone, via notamment l'électrification progressive de la flotte de véhicules et l'isolation thermique lorsque des travaux sont mis en œuvre sur le patrimoine immobilier.

Enfin, l'équipe du siège social coordonne l'animation de la communauté managériale, organisant régulièrement des séminaires regroupant les cadres de l'association. Sous la forme d'une demi-journée ou d'une journée complète, ces temps permettent de s'assurer d'un même niveau d'information mais aussi de partager et co-construire sur des préoccupations partagées.

Les thématiques sont variées et permettent une participation large aux réflexions d'échelle associative : prévention des risques professionnels, bilan carbone, outillage numérique, charte managériale, développement économique...



Grâce au Fonds de Dotation FILS - *Fonds d'Innovation et de Lien Social* qui soutient l'association sur le plan patrimonial, à Nice **deux acquisitions immobilières** de villas à venir compléter notre patrimoine. Elles seront aménagées pour des services ayant pour objet l'accès à l'autonomie par le logement.



